



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA
15 février 2023

Sommaire

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Lt-Colonel Abdoul Aziz OUEDRAOGO, porte-parole de la Force
- Commissaire Serge Ntolo MINKO, porte-parole de la Police
- Questions / Réponses

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

● Le Plan intégré pour la sécurisation des élections locales (PISE) prévues en 2023 a été signé ce mardi, 14 février, à Bangui par le Premier ministre, Felix Moloua, le Président de l’Autorité nationale des élections (ANE), Mathias Barthélémy Morouba et la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza.

Ces trois responsables ainsi que le ministre de la Défense, Claude Rameux Bireau et la députée Christiane Dorazze ont pris la parole durant la cérémonie de signature, au cours de laquelle le PISE révisé, fruit d’un dialogue constructif des Forces nationales de défense et de sécurité centrafricaines et de la MINUSCA, a été présenté aux participants.

Dans son intervention, la Représentante spéciale et Cheffe de la MINUSCA a souligné que l’engagement du Gouvernement en vue de la tenue de ces scrutins, encourage « *les partenaires internationaux à mettre en œuvre l’appui nécessaire pour les élections locales en 2023, élections pour lesquelles la solidarité internationale, reste attendue en grande partie, en complément des efforts, y compris financiers, que votre Gouvernement continue de déployer, afin de permettre le lancement de l’enregistrement des électeurs et la tenue à bonne date des élections locales, jamais organisées depuis 1988, dans des conditions inclusives et participatives de tous* ».

La Représentante spéciale a qualifié le PISE, de « *développement majeur* » et d’outil essentiel dans la préparation et la sécurisation des élections mais aussi des synergies nécessaires pour des élections inclusives et apaisées ». Elle a félicité les Forces de défense et de sécurité centrafricaines ainsi que la Force et la Police de la MINUSCA, pour la saine, intelligente et dynamique de collaboration, ayant permis de disposer de ce plan révisé.

« *L’élaboration du Plan intégré pour la sécurisation des élections locales, tout au long de l’année 2022, ainsi que sa récente finalisation en début d’année 2023, dans le cadre d’un dialogue, vient, encore une fois, de nous donner l’assurance de l’excellente collaboration entre l’Etat centrafricain, les Nations Unies et leurs Forces respectives aux services de la paix* », a-t-elle dit. La Représentante spéciale a salué et appelé à la poursuite et au renforcement de cette collaboration,

dans le cadre des élections et au-delà, pour guider les actions communes et demeurer le socle et une condition *sine qua non* de la mise en œuvre efficace du rôle d'appui au Gouvernement et aux institutions nationales par agences des Nations unies, de la communauté humanitaire et de la MINUSCA.

La Représentante spéciale a réaffirmé la disponibilité des Nations Unies, conformément au mandat et aux ressources, à appuyer et à accompagner le Gouvernement et les institutions nationales vers des élections inclusives et apaisées, qui, contribueront à une stabilité durable en Centrafrique. En même temps, la Représentante spéciale a indiqué compter sur le haut niveau d'engagement et la détermination de toutes les parties nationales, « *à ne faire l'économie d'aucun effort, pour des élections apaisées, consensuelles, sans violence, inclusives et ouvertes à tous, y compris les groupes qui ont été traditionnellement marginalisés, les femmes et les jeunes* ».

Le Premier ministre centrafricain, Felix Moloua, a remercié la Représentante spéciale et la MINUSCA pour l'appui au processus de révision du PISE rénové et d'avoir réitéré la disponibilité pour l'appui multidimensionnel intégré aux institutions nationales dans le cadre du processus politique. Il a appelé les parties prenantes au travail de sécurisation des élections à poursuivre leur collaboration et être pourvoyeurs de solutions efficaces.

La résolution 2659 (2022) du Conseil de sécurité demande à la Mission d'aider les autorités centrafricaines « *à préparer et organiser des élections locales pacifiques en 2023, (...), en leur offrant ses bons offices, (...) ainsi qu'en leur fournissant un appui en matière de sécurité et un soutien opérationnel, logistique et, le cas échéant, technique (...)* ». Pour la Représentante spéciale et Cheffe de la MINUSCA, ce mandat est la preuve « *de l'engagement, du réalisme et du pragmatisme dont le Conseil de sécurité (...) fait montre auprès de l'Etat centrafricain, de toutes les parties prenantes au processus électoral et des populations sans exclusion* ».

DROITS DE L'HOMME

Durant la période du 28 janvier au 10 février 2023, la Division des droits de l'homme (DDH) a documenté et vérifié 85 violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, ayant affecté 131 victimes (117 hommes, neuf femmes, trois filles, ainsi que deux groupes de victimes collectives). Sur ces 131 victimes, 51 ont souffert de multiples violations (dont cinq femmes et deux filles). En outre, la DDH continue d'enquêter sur 19 allégations de violations ayant affecté 14 victimes (dont une femme, un garçon et huit groupes de victimes collectives), qui ne sont pas reprises dans les données ci-dessous.

Les agents de l'Etat ont été responsables de la majorité des violations (58%) et des victimes (68%), notamment en raison d'un nombre élevé de détentions arbitraires dû à des dépassements des délais légaux ou pour défaut de placement en détention provisoire.

Les groupes armés signataires de l'*Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine* (APPR-RCA) ont été responsables de 34 atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire (40%) affectant 39 victimes (30%), avec un nombre élevé de cas de privation de liberté. Le groupe armé Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) a été responsable

du plus grand nombre d'atteintes et de victimes (12 atteintes et 18 victimes), suivi de miliciens anti-Balaka (12 atteintes et neuf victimes).

Enfin, trois civils ont été victimes de combattants armés non identifiés (2% des victimes et 2% des violations et atteintes).

Les préfectures les plus affectées sont l'Ouham (19 violations et 16 victimes) et la Haute-Kotto (16 violations et 22 victimes).

BUREAUX RÉGIONAUX

- Les élections locales ont été au centre d'une session de sensibilisation, le 13 février, du village de Ndoromboli, dans la commune de Bossangoa. Les discussions avec les autorités locales et la population (25 participants dont 15 femmes) ont porté notamment sur les enjeux et les opportunités de ces scrutins, les conditions d'éligibilité, la participation des femmes. Des émissions sur les élections ont également été diffusées sur les ondes des radios locales. Ces sensibilisations sont organisées par le bureau de la MINUSCA à Bossangoa à travers la division électorale.

De même, le bureau de la MINUSCA de Bria a poursuivi les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation civique électorale à Bria et à Sam-Ouandja, dans la Haute-Kotto, au profit de 338 personnes (105 femmes). La campagne de sensibilisation électorale dans la sous-préfecture de Ouandja-Kotto a été lancée le 11 février par le préfet de la Haute-Kotto, en présence du chef du bureau de la MINUSCA.

- Dans le cadre de son mandat, 25 éléments des FACA et des FSI (Forces de sécurité intérieure) ont pris part, le 10 février à Bossangoa, à une formation sur la protection des civils, notamment les outils juridiques pour assurer la protection des populations. Le préfet de l'Ouham et le commandant de compagnie de la gendarmerie ainsi que des responsables de la MINUSCA ont animé la table ronde organisée par la Mission.

A Bégoua, le Conseil local de la jeunesse et la MINUSCA ont sensibilisé 25 chefs communautaires sur la cohésion sociale et les droits de l'homme tandis qu'à Bangassou 50 volontaires dont 24 femmes, des villages de Ngaba et Malangamba ont échangé sur la protection des civils, la gestion des rumeurs, le système d'alerte précoce et le mandat de la MINUSCA.

- La campagne de promotion de la culture de la paix organisée par la MINUSCA et ses partenaires locaux s'est poursuivie la semaine écoulée dans certaines préfectures. Dans l'Ombella-Mpoko, les activités ont mobilisé environ 1800 personnes de cinq localités, qui ont notamment recommandé la multiplication d'activités de promotion de la paix et de sensibilisations sur les violences basées sur le genre. Dans l'Ouham-Fafa, une table ronde a réuni les autorités locales, les forces de sécurité intérieure (FSI), la société civile, les leaders religieux, les femmes et le comité local paix et réconciliation.

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La semaine écoulée, la situation sécuritaire en République centrafricaine a été relativement tendue, avec des incidents liés aux engins explosifs dans la partie ouest du territoire. Les casques bleus restent engagés à protéger les populations civiles comme en témoignent les 2015 patrouilles (1950 la semaine écoulée) de la Force, dont 3 en coordination avec les FACA. La MINUSCA continue d'assurer de d'assurer une présence à travers des patrouilles robustes dans les localités où elle a récemment fermé des bases temporaires.

Encore une fois d'innocentes personnes ont été victimes d'engins explosifs. La Force condamne fermement leur usage.

Le Chef d'État-Major des Armées du Sénégal, le Général de corps d'armée Cheikh Wade, est en visite cette semaine en RCA. Le but est d'échanger avec le leadership de la MINUSCA, les autorités centrafricaines et évaluer la Force de réaction rapide sénégalaise déployée en RCA depuis près de 10 mois. L'officier sénégalais a rendu une visite de courtoisie à son homologue, le Général Mamadou Zéphirin, Chef d'État-Major des FACA, avant de s'entretenir avec les casques bleus sénégalais ce 15 février à Bouar. Il a salué leur professionnalisme et leur engagement.

Dans la région Centre, une délégation de haut niveau de l'armée népalaise dirigée par le Général de corps d'armée Sitaram Khadka a séjourné à Bambari du 08 au 10 février 2023, pour s'enquérir des conditions de vie et de travail des soldats de la paix népalais, dont le 2^e bataillon vient d'être récemment déployé dans la Basse-Kotto. Ce contingent a maintes fois fait preuve de résilience et de bravoure dans la protection des populations civiles à Boyo, Kémbé, Alindao et plus récemment à Zangba. Leur présence et leurs actions ont contribué à pacifier le centre-sud de la RCA. Du 31 janvier au 09 février, le bataillon léger d'infanterie népalais a effectué des patrouilles robustes nocturnes de domination sur l'axe Alindao-Pouloubou-Mingala, afin de limiter les mouvements des groupes armés.

Le vendredi 10 février, le Chef d'État-Major de la Force le Général de Brigade Magatte Ndiaye à Ndele a présidé la cérémonie de remise de médailles nations Unies à la Force de Réaction Rapide tunisienne. Déployés dans le centre-nord de la RCA, les casques bleus tunisiens avaient grandement à pacifier la région lors de l'opération Mingala, au cours de laquelle ils étaient restés plus de 3 mois à Pouloubou. Cette présence avait contraint les éléments armés à fuir la localité pour se réfugier dans la forêt.

Dans la zone Est, le bataillon rwandais et l'Unité du Génie Cambodgien ont effectué une patrouille de longue distance de Bria à Sam-Ouandja en passant par Ouadda. Le travail inlassable du Génie cambodgien a permis de rendre praticable un axe vital jadis impossible à emprunter. Le 9 février, le Commandant du bataillon zambien Lt-Col Ernest Sichiondwe et ses officiers ont visité le chef de village de Kara M. Ramadan Tougouchi. Ce dernier, très heureux de recevoir la visite des casques bleus les a félicités pour le bon travail qu'ils font pour protéger les civils et salué les excellentes relations entre le ZAMBATT et les habitants de la ville. Ensuite, les soldats de la paix ont interagi avec les commerçants du marché de Birao sur la liberté de mouvement et la sécurité en général.

A l'occasion de la célébration du 4^{ème} anniversaire de l'accord politique pour la paix et la réconciliation, le bataillon marocain a participé à une cérémonie de plantation d'arbres, avec

d'autres composantes de la MINUSCA et des autorités locales. Cet acte symbolise les progrès accomplis dans la préfecture de Mbomou en particulier et en RCA en général.

Dans la zone ouest, une opération de domination de zone du quadrilatère Beloko-Besson-Baboua-Niem a été lancée le 10 février. L'objectif de cette opération demeure la stabilisation de la situation sécuritaire dans la Nana-Mambéré et empêcher toute action de sabotage, d'attaques contre les populations civiles et les FACA/FSI. Dans ce cadre, le général de brigade Zarrar Haider, Commandant du Secteur Ouest de la MINUSCA a la tête d'une équipe des officiers, a conduit la mission de contrôle du déroulement effectif de l'Opération à Besson le 11 février.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

Le 14 février, le Chef de la Composante Police, le Commissaire Divisionnaire Garba Habi a pris part à Bangui, à la cérémonie de signature du nouveau Plan intégré de sécurisation des élections (PISE). Ce plan rénové a été élaboré avec la partie nationale en tenant compte des spécificités du contexte sécuritaire ambiant.

Le 11 février, le Commissaire Divisionnaire a reçu une délégation de l'Union Européenne chargée de l'évaluation de l'EUAM et de l'EUTM. Cette visite rentre dans le cadre de la collaboration de ces entités avec UNPOL, pour le renforcement des capacités des Forces de Sécurité Intérieure. De même, il a reçu, le 09 février, une équipe d'experts des Nations Unies sur l'état de droit et les violences sexuelles liées aux conflits, dans le cadre de la lutte contre ces violences.

AUTRES ACTIVITES

La coordination de la formation UNPOL a procédé le 13 février, à l'ouverture de 03 sessions de renforcement des capacités sur la police judiciaire, la circulation routière et le constat d'accident ainsi que la protection des civils en période électorale.

Les deux premières formations ont réuni 30 personnels de l'Office Centrafricain de Répression du Banditisme (OCRB) et 30 autres personnels des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) respectivement. La formation sur le droit et la protection des civils en période électorale a réuni 25 FSI dont 14 gendarmes et 11 policiers.

Par ailleurs, le 09 février, 45 policiers de l'OCRB ont été formés en matière des Droits de l'Homme et la politique de diligence

EN APPUI OPERATIONNEL

Le 08 février, a eu lieu la rotation de l'Unité de Police Constituée de Sénégal 2 basée à Berberati. Il s'agit de 180 personnels dont 33 femmes nouvellement arrivés en terre centrafricaine dans le cadre du mandat de la MINUSCA. Ils ont déjà regagné leur zone de compétence.

Aussi, le 13 février à Batangafo, chef-lieu de la préfecture de l'Ouham-Fafa, l'Unité de Police Constituée du Sénégal-3 a procédé à la distribution de 7500 litres d'eau à plus de 500 ménages du site de Bokita, situé à 3km de Batangafo.

UNPOL a participé, le 13 février, à la rencontre de travail sur le projet de rédaction d'une Politique Sectorielle du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique entre le PNUD, l'EUAM, la MINUSCA, l'Union Européenne. Il s'agissait de définir les modalités pratiques d'interaction entre les partenaires techniques et financiers dans les différentes phases d'élaboration dudit projet.

Les casques bleus d'UNPOL conjointement avec les FSI ont sécurisé la cérémonie d'ouverture de la Semaine de l'Enseignant à Bouar, à Sibut et dans d'autres localités de la RCA sous le thème « la Paix, Facteur d'une Education de Qualité ».

À Sam-Ouandja, le détachement de l'Unité de Police constituée du Congo continue ses activités de protection des civils en intensifiant ses patrouilles dans les artères de ladite cité sans entrave.

À Ndélé, l'Unité de Police de Djibouti nouvellement installée exécute ses tâches afin que les populations vaquent normalement à leurs activités.

En ce qui concerne le mentorat et le monitoring, plusieurs thèmes ont été abordés par les équipes d'UNPOL en colocation à Bangui et en régions durant la semaine écoulée. Des sensibilisations ont eu lieu auprès de la population, surtout en matière de police de proximité pour dénoncer et prévenir les crimes et délits et la prévention de la vindicte populaire et des détentions injustes sur base d'accusations de sorcellerie.

QUESTIONS / RÉPONSES

Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme – RJDH (Guy Florentin Outiama)

1. Concernant l'attaque sur la base des FACA dans la Vakaga, depuis hier à 4h. Est-ce que la Force de la MINUSCA est-elle présente dans la région ? Pourquoi elle n'était pas alertée bien avant ?
2. En ce qui concerne la sécurisation des élections, comme la sécurité est encore fragile dans l'arrière-pays ; quelle stratégie prendra la MINUSCA afin que ces élections puissent être sécurisées de manière générale ?
3. Enfin, l'APPR-RCA vient de faire 4 ans d'existence, pouvez-vous nous faire un bilan, positif ou négatif, car depuis la signature de ce document, certains signataires continuent à faire des exactions.

Oubangui Médias (Milka Bissidi)

4. Le Gouvernement a pris un arrêté de suspendre tous les survols des drones sur toute l'étendue du territoire centrafricain, qu'en dites-vous, puisque la MINUSCA est aussi concernée ?

Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA - Merci beaucoup. Concernant la situation dans la Vakaga, à Sikikédé, nous accompagnons la situation, la MINUSCA est en contact avec les autorités centrafricaines, notamment le leadership de la Force de la MINUSCA et le leadership des Forces armées centrafricaines. C'est ce que je peux dire par rapport à cette question. Dans la zone précise où il y aurait eu l'attaque, il n'y a pas de casques bleus. Si d'autres éléments nous parviennent par rapport à cela, vous serez informés, mais sachez que nous essayons de savoir ce

qui s'est passé, il y a un contact non seulement au niveau des Forces, mais également à partir de notre bureau de terrain et les autorités locales. Voilà ce qu'on peut dire par rapport à cela.

Sur votre question relative aux interdictions de survols de drones, vous savez il y a des cadres de dialogue qui existent entre la MINUSCA et les autorités. Vous vous souvenez par exemple qu'à un moment, il y avait eu interdiction des vols de nuit, et ça concernait la MINUSCA. Cette question a été réglée, les appareils de la MINUSCA peuvent voler de nuit, bien évidemment les deux parties ont discuté. Donc, par rapport à tout ce qui concerne l'exécution et la mise en œuvre du mandat, ça peut être traité dans les cadres existants.

Vous avez sûrement entendu ce mardi, lors de la signature du Plan intégré de sécurisation des élections (PISE), le plan rénové, qu'il y a toute une liste de mesures qui ont été prises, en essayant de tirer des leçons de ce qui s'est passé en 2020-2021 lors des élections couplées pour apporter une réponse à la sécurisation de ce processus électoral que le peuple centrafricain attend depuis 1988. Je demande aux collègues de la Force et de la Police d'apporter des éléments de réponse complémentaires.

Lieutenant-colonel Abdoul Aziz Ouédraogo, porte-parole de la Force de la MINUSCA

Merci beaucoup. Au niveau de la Force, comme Vladimir l'a si bien dit, le Plan intégré de sécurisation des élections a été conçu en étroite collaboration entre la Force de la MINUSCA, UNPOL et les autorités centrafricaines, avec nos collègues des FACA. Nous avons mené il y a un mois de cela à Bangui, un exercice grandeur nature de sécurisation des élections sur ordinateurs, à laquelle avait pris part les Forces armées centrafricaines et l'Autorité nationale des élections.

Ensuite, le mois passé, nous avons refait le même exercice à Bouar. Il s'agissait avec les acteurs décentralisés et les acteurs de la zone de remettre en œuvre cet exercice en œuvre pour voir comment au niveau des secteurs, cet exercice de sécurisation des élections va se dérouler. Et, au début de ce mois, ce même exercice a été conduit dans le secteur est. Donc c'est pour vous dire que, conformément aux instructions du Commandant de la Force, nous mettons en œuvre ces exercices de simulation, pour voir qu'est-ce qu'il faut améliorer, où il faut renforcer la collaboration, où sont les manquements et comment réajuster le tir pour avoir les élections les mieux sécurisées possible. Voilà au niveau de la Force, ce qui est déjà fait et le secteur centre va conduire le même exercice, afin que nous ayons une vision globale et faire les corrections là où il y aura à en faire.

Commissaire Serge Ntolo Minko, porte-parole de la Police de la MINUSCA

Merci. Je voudrai déjà rappeler aux journalistes qu'il y a un groupe de travail avec toutes les parties. Il était d'abord question de définir la cartographie de la présence des forces de sécurité intérieure, voir où est-ce que ces forces de sécurité seront localisées, qu'est-ce qu'on doit prendre en compte. A ce jour, j'aimerais dire que les 134 démembrements de l'ANE ont été escortés par les forces de sécurité intérieure, avec l'appui de UNPOL et de la Force de la MINUSCA. Donc tout est fait pour qu'on tire profondément les leçons du passé. Et chaque semaine, il y a une réunion qui est tenue entre toutes les parties concernées par le PISE qui est en vigueur depuis hier.

Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA - Sur l'APPR-RCA, 4 ans après sa signature, les acquis, les dividendes de cet Accord, certains dividendes sont connus, c'est-à-dire le DDR qui

touche un certain nombre de groupe, un engagement qui a lieu, mais en même temps, malheureusement on retient ce qui est négatif. Et ce qui est négatif, ce sont ces incidents enregistrés surtout l'apparition, l'utilisation des engins explosifs qui font des victimes parmi les populations civiles, parmi les forces nationales et internationales de la MINUSCA. Depuis juin de l'année dernière, avec l'appui des pays de la sous-région, notamment l'Angola et le Rwanda dans le cadre de la Conférence internationale pour la région des grands lacs, mais aussi l'Union africaine et la CEEAC, il y a un engagement en appui aux efforts centrafricains pour ramener tous les signataires autour de la table de dialogue, et que ces engagements qui ont été pris, soient réellement respectés.

D'ailleurs, cela pourra contribuer également à la tenue d'élections pacifiques. Il y a certes l'aspect sécuritaire, militaire et policier avec la protection des électeurs et de la population en général, mais il y a aussi ce processus politique qui existe et qui est en train d'être mené et porté par les autorités centrafricaines.

Radio Guira FM (Bernard Guioua)

5. A l'entame de vos présentations vous évoquiez la signature de ce Plan intégré de sécurisation des élections, pourtant entre deux feux, on entend que le financement de ces élections n'est pas encore bouclé à ce jour, les partenaires sont encore réticents à mettre de l'argent dans la cagnotte, alors qu'on parle de la sécurisation. Est-ce que ce n'est pas mettre la charrue avant les bœufs, est-ce qu'on est sûr que ces élections vont être tenues, c'est-à-dire en juillet 2023 ?
6. Le porte-parole et le porte-parole militaire ont parlé de la question des engins explosifs qui posent problème. La dernière en date c'est la semaine dernière à Bozoum où une mission de l'église catholique a sauté sur ces engins. Dans vos propos, vous n'avez pas parlé de ce qui se fait pour la dépollution des axes, on n'entend plus en parler. Est-ce que ce programme est abandonné ?

Radio Ndeke Luka (Radio Ndeke Luka)

7. Je reviens encore sur la question de la situation sécuritaire au niveau de la Vakaga, les affrontements qui ont eu lieu hier, on nous a fait savoir qu'il y a des FACA qui sont pris en otage, en attendant des solutions avec le gouvernement, est-ce que la MINUSCA s'engage déjà à dialoguer avec ces groupes armés pour obtenir la libération ces Forces armées centrafricaines ?
8. Est-ce que les opérations de déminage se poursuivent actuellement dans l'ouest du pays qui est en proie à l'insécurité ?

Le Langage (Gabriel Rhopo Mbrenge)

9. Quelle est la réaction de la MINUSCA face à la recrudescence d'incidents liés aux engins explosifs ces derniers temps ? La MINUSCA continue les opérations de dépollution des zones infestées de ces engins ?

Lieutenant-colonel Abdoul Aziz Ouédraogo, porte-parole de la Force de la MINUSCA

En ce qui concerne les opérations de dépollution, nous ne pouvons pas les arrêter. Déjà, les opérations avaient débuté parce qu'il y avait au début les menaces, ensuite elles se sont accentuées. Il vous souviendra qu'elles avaient fait des victimes au sein des casques bleus en fin décembre 2021, et aussi au début de l'année 2022, elles se sont poursuivies et ont fait beaucoup de victimes au sein des populations. Donc, en aucun cas nous n'allons arrêter ces opérations, bien au contraire,

nous allons les accentuer, mais c'est le service antimine des Nations Unies, UNMAS. Pour ce qui concerne la partie de la Force, nous menons des opérations de dépollution pour ouvrir les itinéraires afin que nos unités puissent exécuter leur mandat et se rendre dans les zones où il y a un danger. Ce n'est pas parce qu'il y a des dangers sur la route, liés aux engins explosifs, que nous allons croiser les bras et attendre. Non, nous allons nous rendre malgré tout, dans les zones où il y a toujours la menace, dans les zones où le mandat de protection des civils est requis pour les exécuter. Donc pour ce qui concerne la Force, ces opérations de dépollution vont se poursuivre, pour permettre la conduite de nos activités.

Concernant l'incident qui a eu lieu à Bozoum, je voudrai souhaiter un prompt rétablissement aux blessés et rappeler la grande contribution de la Force pour l'évacuation de ces blessés, que ce soit par les airs ou par la prise en charge au niveau des hôpitaux de la MINUSCA.

Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA

Concernant le financement des élections locales de 2023, la Représentante spéciale, dans son intervention, a déclaré que l'engagement du Gouvernement était un signe d'encouragement pour les partenaires internationaux. Elle a reconnu que cette solidarité internationale n'avait pas encore atteint le niveau attendu. Vous avez également entendu le Premier ministre parler de la tenue dans les prochains jours, d'un comité stratégique sur les élections au cours duquel la question de financement sera abordée. C'est un processus et la MINUSCA, dans le cadre de son mandat et c'est écrit dans la résolution 2659 (2022), continuera à plaider pour que les partenaires apportent leur contribution pour l'organisation de ces élections car comme l'ont dit la Représentante spéciale et le Premier ministre d'ailleurs, elles sont une demande du peuple centrafricain. Ce sont les hommes, les femmes, les jeunes, les différents groupes qui demandent la tenue de ces élections qui n'ont pas eu lieu depuis 1988 et donc cet effort en termes financiers devra contribuer à cela.

Concernant l'incident dans la Vakaga, comme je l'ai dit, nous sommes en contact avec les autorités, que ce soit au niveau des FACA, ou que ce soient les autorités administratives, pour savoir ce qu'il en est exactement. Certains ont parlé des morts, d'autres d'otages, si on n'a pas un cadre clair, on ne peut pas apporter de réponse.

D'une manière générale, la MINUSCA, quand elle est présente dans une région, elle dialogue avec toutes les parties, par rapport à la mise en œuvre de son mandat. S'il y a un groupe armé dans une zone qui constitue une menace pour la protection des civils, la MINUSCA entame ce dialogue pour dire "Attention, vous mettez en risque la sécurité de la population de cette localité, on vous demande de cesser". Donc le dialogue se fait avec tous les acteurs pour que le mandat soit effectivement mis en œuvre.

Le Démocrate (Askin Bamako)

10. Il y a les engins explosifs, mais il y a aussi les incendies par-ci, par-là, à Bangui et à l'intérieur du pays, est-ce que la MINUSCA a songé à un mécanisme d'appui aux autorités dans le sens de renforcer les capacités des services compétents de la République centrafricaine, pour répondre aux besoins en urgence quand ça se fait sentir ?

Le Langage (Gabriel Rhopo Mbrenge)

11. Est-ce que les relations entre le gouvernement et la MINUSCA est au beau fixe en ce moment ? Si oui, pourquoi alors signer un Plan intégré pour la sécurisation des élections, alors que la question des élections est contenue dans le mandat de la MINUSCA ?

Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA

Merci beaucoup, le porte-parole de la Police parlait tout à l'heure de renforcement des capacités mais au plan de la sécurité intérieure. Dans ce domaine bien spécifique de la lutte contre les incendies, je ne sais pas, mais je peux me rapprocher de nos collègues concernant la protection civile qui est le département dans tout pays qui s'occupe de ces questions pour voir jusqu'à quel point cette question est prise en compte en termes de renforcement des capacités, renforcement des moyens. Ça peut être la MINUSCA, ça peut être d'autres agences compétentes du système des Nations Unies. Mais de manière concrète, la MINUSCA apporte son appui dans la lutte contre les incendies en utilisation de ses ressources, notamment ses véhicules pour éteindre les feux.

Nous allons cette question auprès de nos collègues et vous éclairer prochainement.

Commissaire Serge Ntolo Minko, porte-parole de la Police de la MINUSCA

Au sein de deux de nos Unités de police constituées, nous avons des véhicules qui permettent d'appuyer lorsqu'il y a un incendie.

Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA

Concernant les relations entre le gouvernement et la MINUSCA, le Premier ministre, ainsi que la Représentante spéciale du Secrétaire général, lors de cette activité de la signature du Plan intégré de sécurisation des élections rénové, ont tous les deux souligné l'importance de cette coopération. Le premier ministre a remercié la Représentante spéciale et la MINUSCA pour l'appui, mais également pour la disponibilité à poursuivre ce soutien multidimensionnel au processus politique et la Représentante spéciale a notamment évoqué la coopération entre les institutions de dépense centrafricaines et des Nations Unies, au service de la population.

Au niveau de la MINUSCA il n'y a pas de problème, il y a des concertations, des réunions à tous les niveaux, que ce soit au niveau du leadership, la Représentante qui est reçue régulièrement par le Président de la République et Chef de l'Etat. Il y a des réunions à différents niveaux, techniques, notamment la préparation des élections, le DDR, il y a les relations au niveau des préfectures par les chefs de bureaux et les représentants de l'Etat sur place. Il n'y a pas de problème ces institutions et le PISE est un exemple concret de cette coopération. Et pour terminer, vous vous souvenez lors des visites sur le terrain, la Représentante spéciale et un membre du gouvernement sont toujours ensemble pour aller à la rencontre des populations, pour écouter les populations, et proposer des solutions aux problèmes qui sont les leurs. Donc je voulais tranquilliser le confrère concerne ces relations qui sont excellentes.

QUESTIONS DES JOURNALISTES

Eric Ngaba (Ndjoni Sango)

12. Mardi 14 février, le gouvernement et la MINUSCA ont signé le nouveau Plan intégré pour la sécurisation des élections. Pendant la cérémonie, la députée de Bossangoa 2 dénonçait des failles contenues dans l'ancien plus, du fait qu'elle avait sollicité la MINUSCA de Bossangoa, de

l'accompagner dans sa zone de juridiction, mais la Mission n'avait pas répondu favorablement. Est-ce que ce nouveau plan prend en compte cet aspect pour la sécurité et la protection des candidats ?

13. Est-ce que la MINUSCA peut rassurer que ce plan sera bien mis en place et que ces élections locales vont se dérouler dans un climat de sécurité ?

Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA

Evidemment, il y a une attente extrêmement importante concernant la sécurisation, compte tenu de l'environnement actuel, compte tenu de ce qui s'est passé en 2020-2021. Je ne vais pas entrer dans les détails, ce n'est pas à moi de le faire car il y a des institutions qualifiées pour cela, mais lors de la présentation du PISE, l'officier FACA a parlé des différentes zones - zones vertes, jaunes, rouges -, et c'est en fonction de cela que cette réponse sécuritaire sera apportée, avec toutes les forces nationales et internationales pour garantir des élections inclusives, pacifiques, à la date qui sera fixée.

Aussi bien le Premier ministre que la Représentante spéciale ont appelé à la poursuite de la collaboration et c'est dans le cadre de cette collaboration que les parties prenantes apporteront des réponses à cette préoccupation. Il y aura bien entendu un travail de sensibilisation des populations, et les discussions dans le cadre de l'APPR et de la feuille de route pour que ces instruments contribuent effectivement à pacifier les parties où il y a des incidents.

Concernant le point soulevé par la candidate, l'honorable Christiane Dorasse, elle a effectivement parlé des difficultés, mais elle a également parlé du soutien qui a été apporté par la MINUSCA, notamment les casques bleus de la Force à Bossangoa, qui lui a permis de battre campagne, malgré la violence des groupes armés dont elle a été victime, elle et sa délégation. Elle a expliqué qu'elle comprenait que la MINUSCA ne pouvait pas accompagner un candidat parmi d'autres candidats, mais elle a salué le travail fait par les forces de défense et de sécurité centrafricaines, par la MINUSCA, par l'ANE lors de ces élections.

Donc, ce sont ces préoccupations que la Représentante spéciale a d'ailleurs évoquées dans son intervention en précisant que lors des audiences avec différents secteurs, femmes, jeunes et partis politiques, ses interlocuteurs soulèvent la question de la sécurisation des élections. C'est ensemble qu'on pourra parvenir à créer un environnement qui permette la tenue des élections locales apaisées, avec la participation de tous.

Merci beaucoup.

© MINUSCA SCPI 2023